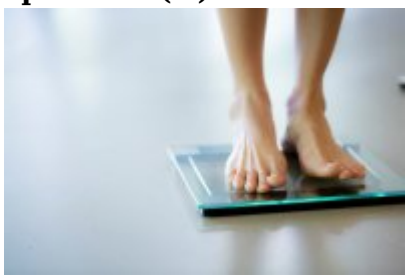

Communiqué de presse - L’activité professionnelle en hausse après une intervention bariatrique

La chirurgie bariatrique, une intervention visant à traiter les patients souffrant d’obésité, a un impact positif sur l’activité professionnelle de ceux-ci. C’est ce qui ressort d’une première étude prospective de l’Agence Intermutualiste (AIM). Les chercheurs souhaitent apporter une réponse à une question posée en 2019 dans une évaluation du KCE [1] relative aux effets de la chirurgie bariatrique sur la productivité de ces patients.

L’obésité constitue une problématique de santé publique majeure. Outre les conséquences sur la santé physique et mentale, elle porte également un coût social et économique : diminution de la productivité, augmentation de l’absentéisme et du taux de chômage, etc.

Dans certaines situations, la chirurgie bariatrique peut être le traitement adéquat. Elle consiste, grâce à une intervention chirurgicale, en une réduction de l’estomac ou en une déviation d’une partie du système digestif. L’opération entraîne une perte de poids significative et durable, et a un effet positif sur les problèmes de santé liés à l’obésité. En dépit des graves effets secondaires qui peuvent se manifester, tels que les carences alimentaires ou les troubles de l’estime de soi, le rapport coûts/avantages général est positif. Il en va de même pour l’impact sur l’emploi comme l’ont indiqué des études antérieures.

En Belgique, les chirurgies bariatriques sont remboursées en faveur des adultes dont l’indice de masse corporelle (IMC) est égal ou supérieur à 40 et des patients dont l’IMC s’élève au minimum à 35 et souffrant de diabète de type 2, d’hypertension sévère et difficile à traiter ou d’un syndrome d’apnées obstructives du sommeil. Depuis l’introduction du remboursement en 2007, un total de 145 470 patients ont subi cette intervention (chiffres 2007-2020).

L’Agence Intermutualiste, en collaboration avec l’hôpital universitaire de Louvain (UZ Leuven), a mené une étude rétrospective nationale de grande ampleur visant à analyser l’effet de la chirurgie bariatrique sur l’emploi à partir des données de l’AIM relatives au chômage et à l’incapacité de travail. À cet effet, l’activité de 16 276 personnes âgées de 25 à 55 ans ayant subi une intervention bariatrique a été analysée sur une période s’étalant de deux ans avant l’intervention jusqu’à trois ans après celle-ci.

Effet de l’intervention sur l’emploi
L’impact de la chirurgie bariatrique sur l’activité professionnelle est positif. En effet, trois ans après

l’intervention, on compte davantage de patients dont l’activité professionnelle a progressé que de patients ayant vu celle-ci diminuer. Le taux de patients qui ne totalisent aucun jour de chômage ou d’incapacité de travail est passé de 49,7 % deux ans avant l’intervention à 61,2 % trois ans après celle-ci. L’inactivité (sur une base annuelle) de 12,3 % des patients étudiés a diminué de plus de six mois. Parmi les personnes qui étaient inactives, c’est-à-dire sans droit au chômage ou à des indemnités d’incapacité de travail, 20,9% avaient repris une activité professionnelle trois ans après l’opération.

Les jeunes, les hommes et les patients possédant le statut affection chronique avant l’opération ainsi que les patients au statut socio-économique élevé sont ceux qui reprennent le plus souvent une activité professionnelle après avoir subi ce genre d’intervention.

Limites de l’étude
Cette première étude prospective vise à déterminer si les données administratives relatives au chômage et à l’incapacité de travail peuvent être utilisées afin de mesurer l’effet d’un traitement sur l’activité professionnelle. Elle comporte cependant plusieurs limites.

S’agissant des patients de cette étude, nous ne disposons pas de données sur l’apparition d’affections liées à l’obésité (p.ex. diabète, hypertension…) ou du syndrome métabolique (une combinaison de problèmes métaboliques tels que la perturbation du cholestérol ou l’hypertension). Il nous est donc impossible de déterminer l’évolution de ces affections à la suite de l’intervention et leur impact sur l’activité. Enfin, aucune information n’est à disposition concernant les raisons pour lesquelles les personnes étaient incapables de travailler (raisons médicales, psychologiques ou autres). Ces informations seraient précieuses afin d’interpréter les résultats.

De même, il serait intéressant d’étudier de manière plus approfondie le moment où le patient reprend une activité professionnelle et s’il l’exerçait à temps plein ou à temps partiel.
Vous trouverez davantage d’informations dans le rapport.

Pour toute demande d’informations ou d’interview avec les chercheurs :
Conrad van de Werve – 0477 87 74 44

P.-S.

- Rapport AIM - Évolution de l’activité professionnelle après une chirurgie bariatrique

---

Notes

[1] Louwagie P, Neyt M, Dossche D, Camberlin C, ten Geuzendam B, Van den Heede K, Van Brabandt H. Bariatric surgery : an HTA report on the efficacy, safety and cost effectiveness, Health Technology Assessment (HTA) Brussels : Belgian Health Care Knowledge Centre (KCE). 2019. KCE Reports 316. D/2019/10.273/44.